



L'objet pulsionnel, proche et lointain à la fois

Dalila Arpin

Nous devons à Freud l'introduction d'une notion fondamentale concernant la vie psychique : la présence d'un objet relié au corps, à la fois intime et qui nous échappe. Dans ses textes sur la vie sexuelle, notamment *Trois essais sur la théorie sexuelle* paru en 1905, il expose l'idée que la sexualité débute dans l'enfance par la constitution de *zones érogènes* s'organisant autour des orifices du corps à travers lesquels la pulsion trouve une satisfaction. Certes, il ne s'agit pas de la satisfaction sexuelle au sens strict, mais de la satisfaction des pulsions partielles. Les objets pulsionnels sont donc partiels vis-à-vis de la portée phallique. Ils se situent sous l'égide de ce signifiant majeur, celui du phallus, qui dessine pour eux une perspective. Lorsque ces pulsions sont satisfaites de manière exclusive, elles interviennent dans les conduites perverses. C'est pourquoi Freud appelle l'enfant *pervers polymorphe*, dénomination qui a suscité tant de scandales.

Freud conçoit la présence d'une énergie spécifique qu'il appelle *libido*. Dans sa conceptualisation, les pulsions partielles s'organisent de manière évolutive pour aboutir à une satisfaction capable de les réunir, la satisfaction génitale. Ainsi, il y aurait tout d'abord la pulsion orale – présente dans les premiers contacts du nourrisson avec son environnement – et ensuite, la pulsion anale, qui fait son apparition au moment de l'apprentissage de la propreté. La pulsion orale correspond à la zone érogène des lèvres et la pulsion anale à celle des sphincters. Les premiers soins prodigués au bébé investiraient ces zones et provoqueraient une satisfaction particulière. Cette satisfaction sera par la suite recherchée bien au-delà de la satisfaction du besoin.

Lacan revisite cette conception pour laisser de côté l'aspect évolutif dans la mesure où le sujet « n'est pas le support du développement, pas même le support de la structure, mais [...] exactement ce que suppose la structure. En cela, ce sujet est le sujet du signifiant¹ ». Il ajoute également deux autres pulsions : le regard et la voix. Les objets scopique et invoquant correspondent à ces pulsions.

Les pulsions freudiennes relèvent plutôt de la demande, dans la mesure où elles émanent des besoins vitaux. Dans la pulsion orale convergent deux demandes : celle de l'enfant de se faire nourrir et celle de l'adulte d'accepter la nourriture proposée. Dans la pulsion anale, seule la demande de l'Autre est présente. En revanche, les pulsions lacaniennes sont surtout reliées au désir. Rien n'oblige le sujet, du point de vue de sa survie, à les satisfaire. Ce sont des objets

1. Miller J.-A., « Jacques Lacan et la voix », *Quarto*, n° 54, juin 1994, p. 47.

pulsionnels spécifiques que Lacan appelle objets *a*. C'est une façon de les distinguer du signifiant.

Jacques-Alain Miller explique qu'afin de s'accommoder du signifiant, les objets *a* perdent toute substance : ils « ne s'accordent au sujet du signifiant qu'à perdre toute substantialité, qu'à la condition d'être centrés par un vide qui est celui de la castration² ». Chaque objet est spécifié par une matière, mais en tant qu'il la vide. L'objet s'incarne dans ce qui tombe du corps, il est un reste, « une petite chose séparable du corps ». Le « champ de la réalité [...] ne se soutient que de l'extraction de l'objet *a* qui pourtant lui donne son cadre³ », indique Lacan dans « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose ». Si l'opération du Nom-du-Père a opéré, ces objets sont extraits du corps. Dans la névrose, le sujet tente donc de les « récupérer » par le biais du symptôme. En revanche, dans la psychose, ces objets, n'ayant pas été extraits du corps, ils font retour dans le réel : le délire de surveillance est le retour du regard tandis que l'automatisme mental signe le retour de la voix.

Parmi ces objets, Lacan réserve un sort particulier au regard dans le Séminaire XI. Quant à l'objet voix, il en fait une articulation plus développée dans « D'une question préliminaire... »

L'objet voix est privilégié pour cerner la structure de coupure propre à l'objet *a* : « Si l'on pose que l'on ne peut parler sans voix, [...] on peut inscrire au registre de la voix ce qui fait résidu, reste de la soustraction de la signification au signifiant. Et on peut au premier abord définir la voix comme tout ce qui, du signifiant, ne concourt pas à l'effet de signification.⁴ » C'est seulement en tant qu'intonation qu'on retrouve des effets de signification au niveau de la voix.

La parole comporte deux paradoxes :

1. On ne peut pas parler sans s'entendre. Lorsque quelqu'un vient voir un analyste, l'effet d'écoute s'appuie sur l'aspect réflexif de la parole et le sujet commence à écouter ce qu'il dit. En ce sens, parler peut avoir un effet d'autosuggestion⁵.
2. Si on se méfie de la parole de l'Autre (*il dit ça, mais que veut-il dire ?*), c'est qu'on est sensible aux effets de suggestion.

Au fond, toute parole comporte un effet de suggestion. Mais rester sur cette perspective phénoménologique nous ferait perdre de vue l'attribution subjective propre à la chaîne signifiante. La chaîne signifiante attribue des places aux sujets. L'être parlant reprend à tout instant position par rapport à ce qu'il dit. C'est ce que Lacan distingue comme énonciation.

La voix vient à la place de ce qui est du sujet proprement indicible, et que Lacan a appelé son "plus-de-jouir". La castration, dont j'ai dit le mot rapidement, veut dire qu'on n'entend pas de voix dans le réel, qu'on y est sourd. Où est alors l'instance de la voix quand je parle ? Ce n'est pas le ton que je prends, même si je joue à le varier selon les effets de sens que je veux produire. [La] voix est exactement ce qui ne peut pas se dire.⁶

2. *Ibid.*, p. 48.

3. Lacan J., « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 554.

4. Miller J.-A., « Jacques Lacan et la voix », *op. cit.*, p. 49.

5. Cf. Campos A., *Ce que commande le surmoi. Impératifs et sacrifices au XXI^e siècle*, Rennes, PUR, 2022, p. 147.

6. Miller J.-A., « Jacques Lacan et la voix », *op. cit.*, p. 51.

Vidée de sa substance par l'opération signifiante, la voix en tant qu'objet *a* est à la fois aphone et la cause de toutes nos activités « auditives » : « Si nous parlons autant, si nous faisons nos colloques, si nous bavardons, si nous chantons et si nous écoutons les chanteurs, si nous faisons de la musique et si nous en écoutons, la thèse de Lacan comporte que c'est pour faire taire ce qui mérite de s'appeler la voix comme objet petit *a*. » Cela marque une différence notoire avec le statut de cet objet dans la psychose où, n'ayant pas été extrait, il revient dans le réel.

La voix dans le réel

Le psychotique est « l'homme libre, indique J.-A. Miller, [...] parce que la voix de l'Autre est déjà avec lui et que l'Autre lui a déjà répondu ». La clinique de la psychose témoigne des efforts de certains sujets pour extraire l'objet. Dans l'hallucination a lieu une rupture de la chaîne de telle sorte que l'attribution subjective est empêchée.

Dans la présentation de malades que Lacan rapporte dans son Séminaire III consacré aux psychoses, le mot *truie* est arraché à la chaîne signifiante et attribué à l'Autre, le voisin de palier. Lacan interroge la patiente qui témoigne d'un phénomène hallucinatoire : rentrant chez elle, elle entend le voisin l'injurier de la sorte. Dans l'entretien, elle arrive à dire que cette insulte advient lorsqu'elle a pensé : « *Je viens de chez le charcutier*⁷ ». Lacan parvient alors à extraire la phrase en son entier : *Truie, je viens de chez le charcutier*. Cependant, faute de pouvoir assumer cette phrase, elle est attribuée à l'Autre. Une rupture s'est produite dans l'attribution de la place du sujet par le signifiant et ce morceau qui ne peut être assumé passe dans le réel et est attribué à l'Autre. Le mot qui désigne son être, l'insulte, a une connotation nettement sexuelle et il est entendu comme venant de l'extérieur : « Le sujet ne peut pas communiquer grand-chose au sujet de la nature des voix qu'il entend, malgré la consistance qu'elles ont pour lui. Lacan en conclut que cela tient au fait que la voix est pour le délirant réduite "à sa forme la plus tranchante", qu'elle est pour lui ramenée au plus près de sa structure de coupure⁸ ». C'est le « retour cru de l'objet voix ».

Cela nous permet de mettre en évidence deux traits spécifiques de l'objet : la coupure et l'intervalle.

La coupure et l'intervalle

Dans le Séminaire *Le Désir et son interprétation*, Lacan pose :

Arrêtons-nous d'abord aux propriétés formelles de l'objet petit *a* dans la structure du fantasme, telles que l'expérience analytique nous permet de les reconnaître. [C]'est comme coupure et comme intervalle que le sujet se rencontre au point terme de son interrogation. Aussi bien, c'est essentiellement comme forme de coupure que le *a*, dans toute sa généralité, nous montre sa forme⁹.

L'objet est donc le produit d'un découpage lié à une zone érogène, effectué par la parole.

7. Lacan J., *Le Séminaire*, livre III, *Les Psychoses*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1981, p. 59 & sq.

8. Campos A., *Ce que commande le surmoi...*, *op. cit.*, p. 149, se référant à : Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *Le Désir et son interprétation*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, La Martinière/Le Champ freudien, 2013, p. 459.

9. Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *Le Désir et son interprétation*, *op. cit.*, p. 451-452.

L'exemple le plus paradigmatique de cet aspect de la voix se trouve dans les phrases interrompues de la psychose. Les voix qu'entend le président Schreber « articulent seulement des débuts de phrase[.] Les phrases s'interrompent avant les mots significatifs, laissant surgir après leur coupure un appel à la signification ¹⁰ ». La psychose nous sert ici de modèle pour rendre palpable cet aspect de l'objet voix en tant qu'objet découpé.

Dans son Séminaire *L'Angoisse*, Lacan pointe que la voix est un objet séparable du corps, dont on compte, parmi ses manifestations, les « voix égarées de la psychose, et le caractère parasitaire sous la forme des impératifs interrompus du surmoi ¹¹ ».

Le sujet se situe « dans l'intervalle du discours de l'inconscient. Le sujet est, à proprement parler, la métonymie de l'être qui s'exprime dans la chaîne inconsciente ¹² ». Dès lors, le sujet se fascine et se fixe dans la coupure de l'objet pour soutenir son être.

Tandis que le regard voile la faille, l'objet voix met en relief, d'une manière privilégiée, le rapport du sujet à la coupure et à l'intervalle. Il nous est précieux pour cerner la constitution du sujet dans son rapport au langage et le fonctionnement du surmoi.

Dans *Le Désir et son interprétation*, Lacan indique :

Communément, le sujet produit la voix. Je dirai plus, la fonction de la voix fait toujours intervenir dans le discours le poids du sujet, son poids réel. La grosse voix, par exemple, est à faire entrer en jeu dans la formation de l'instance du surmoi, où elle représente l'instance d'un Autre se manifestant comme réel. ¹³

La voix de Yahvé

La voix étant un objet aphone, elle trouve son comble dans le silence, comme le dit J.-A. Miller ¹⁴. L'exemple de la voix de Yahvé et l'usage de l'instrument à vent qu'est le chofar permettent à Lacan d'évoquer le rapport du sujet à l'Autre. On se sert du chofar à des moments précis des cérémonies à la synagogue. Sa sonorité a un caractère profondément émouvant, voire remuant. Il provoque, comme le dit Lacan, une émotion inhabituelle qui ne peut manquer de toucher ¹⁵. Lacan signale la confusion de Theodor Reik, qui prend le son du chofar comme un équivalent de la voix de Yahvé, « celle de Dieu lui-même ¹⁶ ». Se démarquant de cette position, Lacan postule qu'il s'agit de l'équivalence de la voix comme objet *a* : « Ce qui supporte le *a* doit être bien détaché de la phonémisation. ¹⁷ » Au fond, la voix est un objet aphonique, car c'est l'énonciation qui compte.

Le chofar rappelle le pacte de l'Alliance entre le peuple hébreu et Yahvé. Il met en scène l'objet en tant qu'il se situe entre le sujet et l'Autre (Dieu, en l'occurrence). La voix est donc un objet *a* qui a la valeur d'un reste qui choisit dans la relation du sujet à l'Autre et permet de saisir la constitution du sujet dans son rapport à l'Autre : « Tout ce que le sujet reçoit de l'Autre

10. *Ibid.*, p. 459.

11. Lacan J., *Le Séminaire*, livre X, *L'Angoisse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2004, p. 291.

12. Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *Le Désir et son interprétation*, *op. cit.*, p. 460.

13. *Ibid.*, p. 458.

14. Cf. Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Jalons dans l'enseignement de Jacques Lacan », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris 8, leçon du 24 février 1982, inédit.

15. Cf. Lacan J., *Le Séminaire*, livre X, *L'Angoisse*, *op. cit.*, p. 284.

16. *Ibid.*, p. 287.

17. *Ibid.*, p. 288.

par le langage, l'expérience ordinaire est qu'il le reçoit sous forme vocale.¹⁸ » Mais le « langage n'est pas vocalisation, dit Lacan. Voyez les sourds ».

Pour Lacan, dans « l'organisation de l'appareil sensoriel en question, notre oreille, nous avons affaire, concrètement, à un résonateur qui n'est pas n'importe lequel, mais un résonateur du type tuyau » qui diffère de tout appareil de musique. À partir de la forme organique, il pose qu'il s'agit d'un organe créé et créateur d'un vide, « car un pot aussi est un tuyau, et qui peut résonner¹⁹ ». « Or, le vide qui est au cœur du tuyau acoustique impose bien un commandement à tout ce qui peut venir y résonner de cette réalité [...], à savoir ce que l'on appelle un souffle ». Lacan parle de commandement, car la place de l'Autre est concernée dans l'émission vocale : dès que quelqu'un parle, il induit un effet d'obéissance, voire de soumission.

« Si la voix au sens où nous l'entendons a une importance, poursuit-il, [c'est qu'elle] résonne dans un vide qui est le vide de l'Autre comme tel, l'*ex-nihilo* à proprement parler. [P]our qu'elle réponde, nous devons incorporer la voix comme l'altérité de ce qui se dit. C'est bien pour cela et non pour autre chose que, détachée de nous, notre voix nous apparaît avec un son étranger ». La voix est toujours à la frontière du sujet et de l'Autre. De ce fait, nos voix intérieures sont vécues comme étrangères. La voix du surmoi, c'est un Autre qui est en nous : « Il est de la structure de l'Autre de constituer un certain vide, le vide de son manque de garantie, formule Lacan. [...] Or, c'est dans ce vide que résonne la voix en tant que distincte des sonorités, non pas modulée mais articulée. La voix dont il s'agit, c'est la voix en tant qu'impérative, en tant qu'elle réclame obéissance ou conviction²⁰ ».

La voix et la division subjective

Si la voix réclame obéissance ou conviction, c'est qu'elle a la faculté d'induire la division subjective. De ce fait, la voix est, parmi les objets, celui qui incarne le mieux la division subjective en tant qu'elle se distribue en énoncé et énonciation. Nous pouvons formuler quelque chose au niveau de l'énoncé, mais laisser entendre tout autre chose du point de vue de l'énonciation. Il s'agit d'incarner ce que l'on dit et non seulement de le dire sans conviction. L'énonciation peut faire entendre tout le contraire de ce que nous formulons dans nos énoncés.

La position du sujet dans l'énonciation est sans équivoque. Le sujet est assigné à une place qui lui est attribuée avec fixité. Nous pouvons nous représenter cette équivalence du sujet et de l'énonciation dans la mesure où, dans tout discours, dans l'énonciation elle-même, le sujet reprend position par rapport à ce qu'il dit. Cela veut dire que lorsque quelqu'un parle, même quand il reprend les mots d'un autre – que ce soit l'autre ou l'Autre –, il est dans l'énonciation de son message, c'est lui qui le dit, même s'il emprunte les mots d'autrui. Cela nous donne une indication clinique fondamentale.

J.-A. Miller explique : « L'instance de la voix est toujours présente dès que je dois repérer ma position par rapport à une chaîne signifiante, dans la mesure où cette chaîne signifiante se tient toujours en rapport avec l'objet indicible. À cet égard, la voix est exactement ce qui ne peut pas se dire²¹ ». Au fond, la voix de l'Autre dit au sujet ce qu'il attend de lui, ce qu'il en

18. *Ibid.*, p. 317.

19. *Ibid.*, p. 318.

20. *Ibid.*, p. 318-319.

21. Miller J.-A., « Jacques Lacan et la voix », *op. cit.*, p. 51.

sera de lui de son être comme indicible : « La voix [...] habite le langage, elle le hante ». Elle surgit dès que la chaîne signifiante se brise et nous confronte à l'horreur, comme dans la psychose²². Dans l'autoréférence propre aux phénomènes élémentaires, nous pouvons saisir ce caractère de la voix qui s'adresse à l'être du sujet. Or, comme nous l'avons dit, il y a dans l'objet voix – au-delà de la demande – un rapport singulier au désir.

La face désir de l'objet

L'objet pulsionnel n'a pas seulement pour le *parlêtre* une face de souffrance, mais aussi une face liée à la satisfaction. Chomsky avait demandé à ses élèves qui venaient d'être mères, d'enregistrer les gazouillis de leurs enfants. Lacan reprend cette expérience pour dire que dès que le bébé commence ses balbutiements, on peut supposer la constitution de la place de l'Autre. Dès lors, chaque fois qu'on parle, y compris quand on se parle à soi-même, on s'adresse à l'Autre, voire à soi-même en tant qu'Autre.

Les cris du nourrisson suscitent une réponse qui va signifier cette émission vocale comme demande. L'Autre – mère, père, nourrice – qui répond à l'appel le sanctionne comme une demande et l'interprète. Étant donné l'absence de parole, il n'a d'autre choix que d'interpréter le cri. Une différence va alors se produire entre l'objet de l'appel et la réponse donnée. Cette différence reste entre les lignes et va constituer le terreau propice au désir :

$$B - D = d$$

Lorsque l'enfant se met à parler, l'Autre est appréhendé en tant que tel. Cette rencontre permet l'apparition du *Je* dans l'articulation de la phrase. Et cette « érection du Je [...] pose la question sans réponse "Que suis-je ?". Cette question, le sujet ne peut l'aborder qu'en la rattachant à l'Autre sous la forme "Que suis-je pour toi ?"²³ » Cela suppose un Autre désirant – ou pas –, mais en tout cas à la place où la question du désir se pose. La voix peut donc s'insérer à la place de l'Autre désirant : « le désir de l'Autre [...] comme tel se manifeste au niveau de la voix²⁴ ». Lacan précise que « la voix n'est pas seulement l'objet causal, mais l'instrument où se manifeste le désir de l'Autre ». La voix réunit l'objet cause du désir et le désir comme désir de l'Autre. Voilà pourquoi nous avons dit que la voix – tout comme le regard – incarne mieux la dimension du désir que les objets freudiens, oral et anal.

Dans *Le Désir et son interprétation*, Lacan indique que l'« Autre dont il s'agit est celui qui peut donner au sujet la réponse, la réponse à son appel²⁵ ». Afin d'illustrer son propos, il prend la nouvelle de Cazotte, *Le Diable amoureux*, où un jeune homme et ses trois amis convoquent le diable pour s'amuser. Il leur apparaît d'abord sous les traits d'un chameau, puis d'un épagneul. Enfin, il devient une jeune fille charmante, Biondetta. Le jeune homme, dans son élan, décide de la présenter à sa mère en tant que fiancée. En chemin, ils se retrouvent dans la même chambre et le vrai visage de Belzébuth apparaît. Ce roman met en scène la question du sujet, mais attribuée au diable ceci afin d'obtenir un effet comique par l'inversion de places classiques : le diable apparaît comme un sujet divisé qui demande alors au jeune homme : *Che*

22. Cf. *ibid.*

23. Campos A., *Ce que commande le surmoi*, op. cit., p. 159-160, se référant à Koretzky C., atelier clinique du groupe CEREDA Forda : « Rêve, réel et sexualité ».

24. Lacan J., *Le Séminaire*, livre XIII, « L'objet de la psychanalyse », leçon du 1^{er} juin 1966, inédit.

25. Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *Le Désir et son interprétation*, op. cit., p. 24.

vuoi ? Que veux-tu ? tandis que le jeune homme se présente à la place de l'Autre qui donne une réponse à la question du sujet.

Cette question est posée à l'Autre par le sujet dans sa première rencontre avec le désir. Dès lors, l'Autre attribue une place au sujet par le fait de lui octroyer une réponse. Mais dans cette réponse, certains traits bien que non dits, peuvent être déduits : c'est la matrice du désir de l'Autre : *Il me dit ça, mais que veut-il ?* Nous sommes tous les produits de l'interprétation singulière que nous avons fait de ce désir-là. Nous avons tous fait l'expérience de cette déduction des mots, des phrases prononcés par les personnages de notre histoire qui ont incarné la place de l'Autre. Le désir est ce qui circule entre les lignes, c'est dire qu'il est métonymique, comme le dit Lacan dès le début de son enseignement. Dans la mesure où « la voix est exactement ce qui ne peut pas se dire²⁶ », comme nous l'avons dit, elle se prête à incarner la place du désir dans le rapport du sujet et de l'Autre.

Antenne clinique Brest Quimper – 10 décembre 2022

26. Miller J.-A., « Jacques Lacan et la voix », *op. cit.*, p. 51.